

Apostolat

L'**apostolat** consiste à propager la foi par la prédication.

Présentation

On nomme apostolat — du latin *apostolatus*, xv^e siècle, du grec *apostellô*, *envoyer* — le ministère d'un apôtre et, par extension, la propagation de la foi, d'où la prédication.

Dans les Églises multitudinistes, cet apostolat s'exerce le plus souvent à l'intérieur ou aux marges de l'Église. Le mot est alors seulement un synonyme de *ministère*.

Là où la préoccupation de l'évangélisation hors les murs est présente, c'est un ministère spécifique, qui peut être exercé professionnellement ou non, par une personne *consacrée* ou non, mais toujours *envoyée* par son Église. L'Église catholique au cours du xx^e siècle a considéré que l'apostolat était l'affaire de tous les baptisés : l'apostolat des laïcs a été promu notamment au concile Vatican II^[1].

En un sens dérivé, on parle d'apostolat pour tout essai de défendre ou diffuser une idée qui tient beaucoup à cœur. D'aucuns parlent alors, souvent négativement, de prosélytisme.

Notes et références

- ↑ C. Coutelet et O. Rota (dir.), *Se faire apôtre, du XIX^e siècle à nos jours. L'Église catholique et les différents régimes d'apostolat dans le monde moderne*, Paris, éd. Parole et Silence, 2019

Voir aussi

Bibliographie

Article connexe

- Apostolicam Actuositatem : décret sur l'apostolat des laïcs

Lien externe

- Décret sur l'apostolat des laïcs, Apostolical Actuositatem (http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decree_19651118_apostolicam-actuositatem_fr.html)
-
-
- Notice dans un dictionnaire ou une encyclopédie généraliste : *Encyclopædia Universalis* (https://www.universalis.fr/encyclopedie/apotres-et-apostolat/)
- Notices d'autorité : Bibliothèque nationale de France (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb11934550c) (données (http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb11934550c)) · Gemeinsame Normdatei (http://d-nb.info/gnd/4166469-3)

Sur les autres projets Wikimedia :

 *apostolat*, sur le Wiktionnaire